66e Année. — N° 28
Le Numéro
15 CENTIMES
BUREAUX ET RÉDACTION : Roubaix, Grande-Rue, 71 — Tourcoing, rue Carnot, 33

Abonnem.	3 m.	6 mois	1 an
Nord & limit.	12.00	23.00	45.00
France, Belg.	13.00	24.00	48.00
Union post.	16.60	31.20	62.40

OUBLIER, C'EST TRAHIR — SE SOUVENIR, C'EST SERVIR

Journal de Roubaix

ROUBAIX : Téléph. 1196 ; Inter. 34. — DIRECTRICE : Madame Veuve ALFRED REBOUX — TOURCOING : Téléph. 37

66e Année. — N° 28
VENDREDI 28 JANVIER 1921

Les ANNONCES et les ABONNEMENTS sont reçus 71, Grande-Rue, Roubaix — 33, rue Carnot, Tourcoing

LA CONFÉRENCE DE PARIS

Réparations et Désarmement

Sur le premier point, un terrain d'entente est recherché. — Le maréchal Foch rappelle aux Gouvernements alliés les sanctions dont ils disposent

Paris, 27 janvier. — La séance de la Conférence qui devait avoir lieu jeudi, à 11 h. 30 a été reportée à l'après-midi, 16 heures. La matinée s'est passée en conversations privées entre les diverses délégations pour essayer d'arriver à trouver un terrain d'entente sur la question des réparations.

Il semble que la délégation belge s'efforce de concilier les points de vue français et anglais. Mais on se demande dans certains milieux de la Conférence si ce résultat sera obtenu avant la fin de la semaine. S'il en était autrement, la Conférence des experts reprendrait à Bruxelles et étudierait à nouveau les moyens pratiques de faire payer l'Allemagne sur lesquels les alliés se prononceraient définitivement au cours d'une nouvelle conférence qui se tiendrait vraisemblablement à Londres en février.

Le rapport unique rédigé par les experts militaires et navals de l'Entente au cours des deux réunions qu'ils ont tenues chez le maréchal Foch a été examiné le soir par le Conseil suprême.

Ce document, comme on le sait, se compose d'une lettre d'envoi et du rapport proprement dit. En ce qui concerne les sanctions, le rapport du maréchal Foch est essentiellement objectif. Il ne préconise pas telle ou telle mesure de coercition, se contentant de rappeler les différentes sanctions envisagées par le traité de Versailles. Parmi celles-ci, l'occupation de nouveaux territoires du bassin de la Ruhr par exemple, tient la première place. Les experts laissent aux gouvernements avec toute la responsabilité politique, le soin de décider quelle mesure il sera préférable d'appliquer.

Les experts ne fixent pas la date à laquelle les gardes d'habitants devront être dissoutes, mais ils suggèrent une date voisine de celle qui avait été proposée du côté français. Il semble d'ailleurs que l'extension ou la réduction du délai jouent, dans l'esprit des auteurs du rapport, un rôle de sanction complémentaire. Une mention toute particulière est faite du danger du camouflage aéronautique, résultant des constructions de l'aviation civile allemande.

Les entretiens de la matinée de jeudi

Paris, 27 janvier. — Comme nous l'avons dit, M. Lloyd George devant s'entretenir dans la matinée avec l'ambassadeur britannique à Washington, qui est arrivé hier à Paris, la conférence qui était convoquée pour 11 h. 30, afin de prendre des décisions sur le rapport des experts militaires, navals et aériens, a été renvoyée à l'après-midi.

M. Lloyd George s'est très longuement entretenu avec l'ambassadeur.

De son côté, M. Briand, président du Conseil, a rendu ce matin plusieurs visites, entre autres celle de M. Jaspar, ministre des affaires étrangères de Belgique.

Les délégations ont eu des entretiens privés sur la question des réparations.

Le communiqué officiel de la journée

Paris, 27 janvier. — *La Conférence a procédé à un long échange de vues sur la question des réparations. Elle a chargé un Comité restreint, composé de quelques-uns de ses membres, de s'inspirer des opinions exprimées au cours de la réunion pour préparer un texte qui sera soumis à la Conférence dans une prochaine séance.*

M. Venizelos à Paris

Paris, 27 janvier. — On dit que c'est à la demande de M. Lloyd George que M. Venizelos est venu à Paris.

Le Premier Anglais désire consulter l'homme d'Etat grec sur la question d'Orient. M. Venizelos a déjà eu des entretiens avec les membres de la délégation britannique à la Conférence.

Les Gouvernements grec et turc invités à la Conférence de Londres

Paris, 27 janvier. — Les hauts commissaires français, anglais et italien à Constantinople ont remis hier, au grand vizir, la communication faite sur les instructions de la conférence interalliée de Paris pour inviter le gouvernement turc à se faire représenter à la conférence de Londres.

Une démarche analogue a été faite, à Athènes, auprès de M. Rhallys, président du Conseil, qui a déclaré avoir l'intention de se rendre à Paris dans le courant du mois de février, avant d'aller à Londres représenter en personne le gouvernement hellénique.

Les négociations sont difficiles constate M. Briand

Paris, 27 janvier. — Ce soir, au sortir du quai d'Orsay, nous avons pu joindre M. Briand, qui nous a fait les déclarations suivantes :

— Que voulez-vous que je vous dise ? Les négociations sont difficiles. Nous avons tous la volonté d'aboutir, mais il n'est pas possible que de pareilles discussions se passent sur la place publique.

Vous savez bien que, dans des conférences comme celle-ci, ce qui est le plus important, n'est pas ce qui se passe en séance plénière, mais ce qui se dit dans les conversations privées qui ont lieu entre délégués. De ces conversations, il est impossible de vous tenir au courant.

Les points de vue s'affrontent, se concilient comme dans toute discussion. L'atmosphère même de la conversation change de jour en jour, d'heure en heure. Ce qui est vrai aujourd'hui, n'est plus vrai demain. Tant que les décisions ne sont pas prises, il n'y a rien à vous dire. C'est le bon sens même.

Et tant que la Conférence ne sera pas terminée, tous les bruits contradictoires qui, des somptueux salons du quai d'Orsay, se répandent aux quatre coins de l'univers, ne devront être accueillis qu'avec beaucoup de réserve.

La proposition d'une nouvelle Conférence à Londres

ELLE EST ACCUEILLIE FAVORABLEMENT EN ANGLETERRE

Londres, 27 janvier. — D'après l'Agence Reuter, les milieux officiels britanniques ont accueilli favorablement la proposition tendant à ce que le Conseil suprême se réunisse à Londres le 21 février, afin de discuter les questions relatives au traité de Sèvres.

Ce délai, est-il ajouté, donnera aux gouvernements intéressés le temps d'examiner le problème à fond. La Conférence sera à même de discuter des faits précis et de faire des propositions concrètes aux représentants grecs et turcs.

Les vœux des familles des morts de la guerre

Paris, 27 janvier. — L'Union nationale des familles des morts de la grande guerre « pour que leur souvenir vive », vient d'émettre, à l'unanimité, un ordre du jour avec les vœux suivants :

1° L'augmentation du taux des allocations d'ascendants des pensions de veuves et surtout des majorations accordées pour enfants;

2° Le droit à majoration de pension ou à pension pour les enfants issus d'un précédent mariage de la veuve et dont le beau-père, mort du fait de la guerre, était le véritable soutien;

3° La suppression de la limite d'âge pour les ascendants et, de ce fait, la suppression des conseils de réforme non prévus par le législateur dans la loi du 31 mars 1919;

4° L'attribution du complément de pécule, majoré, s'il y a lieu, à tous les ayants droit des militaires décédés du fait de la guerre.

L'AVANCE DE L'HEURE LEGALE

Elle aura lieu dans la nuit du 14 au 15 mars

Paris, 27 janvier. — Le « Journal Officiel » publiera demain un décret, aux termes duquel l'heure légale sera avancée de 60 minutes dans la nuit du 14 au 15 mars 1921, à 23 heures.

L'heure normale sera rétablie le 25 octobre, à 24 heures.

Les congréganistes et l'impôt du sang

Une statistique de leurs morts au champ d'honneur et de leurs décorés

Malgré la défaveur qui s'attache généralement aux statistiques, parce qu'il est convenu qu'on peut leur faire dire tout ce que l'on veut, dans un sens ou dans l'autre, le comte H. de Landemont, sénateur de la Loire-Inférieure, ne résiste pas au vif désir d'en citer une. Il s'agit d'une statistique de guerre, document officiel.

On y lit ceci, sous la rubrique « Services de guerre des congrégations » :

Les Trappistes ont eu 321 des leurs mobilisés, dont 33 ont été tués, 23 blessés, 43 cités, dont 3 ont reçu la médaille militaire.

Les Jésuites ont eu 556 mobilisés, 113 tués, 96 blessés, 210 cités; 27 ont reçu la Légion d'honneur et 16 la médaille militaire.

Les Frères de Ploermel ont eu 234 mobilisés, 12 tués, 22 blessés, 28 cités, 1 Légion d'honneur et 2 médailles militaires.

Les Frères des Ecoles chrétiennes comptent 1.250 mobilisés, dont 115 tués, 130 blessés, 123 cités et 9 médailles militaires.

Les autres ordres donnent les chiffres globaux suivants: 4.415 mobilisés, 386 tués, 496 blessés, 662 cités; 18 ont reçu la Légion d'honneur et 44 la médaille militaire.

Devant le total : 7.086 mobilisés, 685 tués, 805 blessés, 1.181 cités, avec 46 décorés de la Légion d'honneur et 79 de la médaille militaire, M. de Landemont s'écrie :

« Ces chiffres ne sont-ils pas éloquents dans leur simplicité?

» Ces sacrifices, c'est une statistique officielle qui les a mis en lumière; grâce à elle, la belle conduite au feu des congréganistes français leur donnera le droit de vivre tranquilles et libres à l'ombre du drapeau qu'ils ont si vaillamment défendu ».

INFORMATIONS

Le « New-York Herald » signale que le grand jury fédéral a inculpé une maison new-yorkaise d'exportation de charbon à l'occasion de l'expédition en Suède, d'un chargement de plusieurs milliers de tonnes de houille, sur lequel la maison a réalisé un bénéfice de plus de 6 dollars par tonne. Le jury a trouvé ce bénéfice excessif. En outre, la qualité livrée n'était pas conforme à la qualité vendue.

⁂

« Die Bank », le grand organe financier allemand, donne des indications précises sur le mouvement des capitaux en Allemagne durant les deux premiers mois de l'année 1920. D'après les chiffres cités, les banques allemandes ont bénéficié d'apports de capitaux s'élevant à 7.275 millions de marks, tandis que, pour la même période de 1919, ils ne dépassaient pas 1 milliard. Les augmentations de capital réalisées par les sociétés financières ont atteint 6.402 millions contre 300 millions en 1919. On a enregistré la création de sociétés nouvelles qui ont absorbé un capital de 1.573 millions contre 763 millions.

Sur ces sommes, les industries minières métallurgiques ont attiré à elles 1.364 millions, les industries minières 775 millions, les industries chimiques 585 millions, les industries électriques 683 millions, les entreprises d'alimentation 511 millions, les banques enfin 1.067 millions.

⁂

Conférences.

C'est un petit jeu de société — comme jadis on énumérait les Quarante — de rechercher les conférences qui se sont tenues depuis la signature du traité de paix (28 juin 1919). Il semble qu'il y en ait eu beaucoup. C'est une erreur. Comptons:

1. Conférence de Paris (3 janvier 1920).
2. Conférence de Londres (10 mars).
3. Conférence de San-Remo (27 avril).
4. Entretien de Folkestone-Hythe (16 mai).
5. Conférence Hythe-Boulogne (20 juin).
6. Conférence de Spa (5 juillet).
7. Conférence de Lucerne (24 août).
8. Conférence d'Aix-les-Bains (12 septembre).
9. Conférence financière de Bruxelles (24 septembre).
10. Conférence de Paris (24 janvier 1921).

Même si nous en oublions une ou deux, ce qui est bien possible, ça ne dépasse pas la douzaine!

Petites Nouvelles

— Un négociant en vins d'Epinal, qui, au cours de la guerre, avait gagné plusieurs millions dans son commerce, a été arrêté sous l'inculpation de banqueroute frauduleuse.

— A Châlon-sur-Saône, atteinte d'encéphalite léthargique, Mlle Lucienne Basset, âgée de 15 ans, dort depuis neuf jours. La malade est alimentée avec du lait et des œufs.

— En Amérique, le rapport du commissaire général de l'immigration demande que des mesures soient prises immédiatement pour enrayer l'afflux des émigrants.

— La National Gallery, de Londres, va se rendre acquéreur de « L'Adoration des Mages », tableau du grand peintre flamand Pieter Brueghel, pour la somme de 15.500 liv. st., soit au cours actuel du change un peu plus de 800.000 francs.

— Chez un grand brasseur de Francfort un officier français du service de contrôle a découvert vingt moteurs d'avion.

— A Paris, a été célébré, au temple de l'Oratoire, le mariage de Mlle Nivelle, fille du général, avec M. Giraud, ingénieur agronome, fils de l'architecte à qui l'on doit le Grand-Palais des Champs-Elysées.

— Le grand vapeur allemand Tirpitz, qui jauge 20.000 tonnes et peut transporter 2.500 passagers, a été livré à l'Entente.

— On annonce la mort, à Paris, du professeur Bousquelot, membre de l'Académie des Sciences et vice-président de l'Académie de Médecine. Le défunt était âgé de 70 ans.

— On assure que lord Derby a définitivement refusé d'accepter un poste quelconque au gouvernement britannique.

— Le Tribunal d'enquête naval américain établi à Vladivostock a prononcé que l'officier américain récemment tué par une sentinelle japonaise a été victime d'une « attaque injustifiable ».

— En Amérique, le nombre officiel actuel des chômeurs atteint trois millions quatre cent soixante-treize mille.

— Le secrétaire financier de l'Amirauté anglaise, sir James Craig, a accepté l'offre de la délégation de l'Ulster pour le poste de premier ministre de l'Ulster.

— Le nombre des tués, dans l'accident de chemin de fer du pays de Galles, est de dix-sept.

— A Belfast, deux policemen ont été tués dans leur lit, par des coups de feu.

— Le Pape aurait l'intention de nommer 14 nouveaux cardinaux, au cours du prochain Consistoire.

— La ville anglaise de Glocester a adopté le village de [illegible]villers-la-Boisselle, près d'Albert.

— De nouvelles et sanglantes collisions sont signalées entre les nationalistes et les socialistes, notamment dans les provinces de Ferrare, Bologne, Modène et Florence.

— Le livre vert de d'Annunzio sur la fin de l'aventure de Fiume a été distribué au Parlement italien.

— Le vice-amiral Salaun succéderait, en juin prochain, au vice-amiral Charlier, commandant l'escadre de la Méditerranée.

— M. Dato est chargé par le Roi de constituer le nouveau Cabinet espagnol.

— M. Alexandre Millerand, président de la République, a bien voulu accorder son patronage au Comité du Centenaire de Napoléon dont, on le sait, le maréchal Foch est président d'honneur.

— A Bilbao, les syndicalistes arrêtés pour le meurtre du directeur des Hauts-Fourneaux font la grève de la faim.

— M. Charles Thévenot, 51 ans, directeur de la maison d'édition A. Taride; sa femme, née Henriet, et le courtier Groux, ont été arrêtés pour détournements. Les sommes atteindraient plusieurs centaines de mille francs.

— Parmi les canons allemands découverts à Kœnigsberg, se trouvent 2 obusiers d'un type nouveau.

— Le chargé d'affaires du Panama a protesté auprès du département d'Etat contre la saisie par les Etats-Unis du territoire du Panama dans le but de défendre la zone du canal.

∿∿ La petite ville anglaise de Hove a adopté Bourlon. Le maire de Hove a lancé un appel pour recueillir des vêtements, des chaussures, etc.

∿∿ On annonce que le mariage de la princesse Elisabeth de Roumanie avec le prince Georges de Grèce aurait lieu dans la deuxième semaine du mois de février prochain.

∿∿ L'année dernière, la Grande-Bretagne a lancé 618 navires marchands, jaugeant ensemble 2.055.624 tonnes, soit 435.182 tonnes de plus qu'en 1919.

∿∿ Une jeune fille, Henriette Gallochat, âgée de 11 ans, habitant à Périgny-la-Rose (Aube), grondée par sa mère, est allée se pendre à une poutre du grenier.

LA DÉCLARATION des Traitements et Salaires payés en 1920

Importante et heureuse nouvelle :

GRACE à M. GROUSSAU LA DÉCLARATION NE SERA PAS EXIGÉE AVANT LA FIXATION DU STATUT FISCAL DES RÉGIONS LIBÉRÉES

Nous avons reçu de notre agence parisienne la dépêche suivante :

Le groupe interparlementaire des départements dévastés s'est réuni au Sénat, le jeudi 27 janvier, sous la présidence de M. Boudenoot.

A la suite d'une démarche de M. Groussau, au sujet de la déclaration à faire par les employeurs, du salaire payé par eux à leurs employés, l'Administration des Contributions Directes a pris la décision suivante :

CETTE DECLARATION NE SERA PAS STRICTEMENT EXIGÉE, TANT QUE LE REGIME FISCAL DES REGIONS LIBÉRÉES NE SERA PAS FIXÉ PAR LA LOI.

Lorsque ce régime sera fixé, un mois avant l'expiration du délai des déclarations pour l'impôt général sur le revenu, les directeurs départementaux feront la publicité nécessaire pour avertir les employeurs qu'ils doivent fournir le relevé des salaires de 1920 et de 1919 s'il y a lieu, pendant le dernier mois du délai restant à courir. Ce n'est qu'après l'expiration de ce délai que les employeurs qui ne se seraient pas conformés à la loi, seront exposés à se voir appliquer les sanctions prévues.

Nous ne saurions trop exprimer à M. Groussau la reconnaissance des populations libérées pour ce nouveau bienfait pratique dû à son activité intelligente en leur faveur et à sa grande influence.

Nous devons ajouter que la « Fédération Industrielle et Commerciale de Roubaix-Tourcoing » nous a communiqué d'urgence un télégramme que son délégué à Paris, M. Dumez, venait de lui adresser et qui donnait les mêmes indications. La Fédération publiait ce télégramme comme devant servir de guide pour les déclarations à faire sur les traitements et salaires.

Elle précisait que c'est en sa qualité de président de la Commission des Régions Libérées que M. Groussau avait fait auprès de la Direction générale des Contributions Directes une pressante démarche couronnée de succès.

La réunion du Groupe des Régions libérées

L'EXEMPTION POUR 1919 SERA DEMANDÉE

Le Groupe Interparlementaire des Régions libérées a encore entendu un exposé de M. René Gouge, sur les conditions dans lesquelles va s'engager, devant le Sénat, le débat sur le régime fiscal des régions occupées par l'ennemi, et a décidé, qu'au nom de tous les sénateurs représentants de ces régions, il serait déposé un amendement, faisant suite à ceux de MM. Plichon et Debierre, pour demander qu'il n'y soit perçu aucun impôt sur les revenus acquis ou réalisés en l'année 1919. Il sera aussi demandé que l'exemption s'applique aux redevances minières.

L'INSUFFISANCE DES COMMISSIONS CANTONALES

La délégation nommée pour entretenir le Ministre des Régions libérées du fonctionnement insuffisant des Commissions cantonales

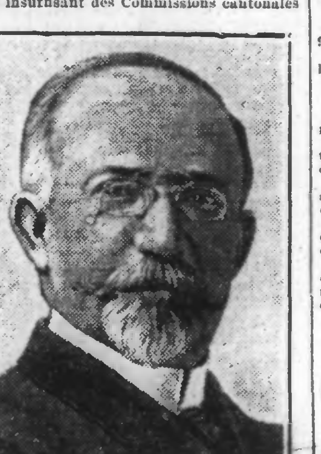

M. GROUSSAU

et des évaluations de dommages, à soumettre à la Conférence interalliée, a rendu compte de sa mission et des propositions de M. Fournier-Sarlovèze, pour y parvenir.

LA REPARTITION DES 3 MILLIARDS 1/2

Au sujet de la répartition des 3 milliards 500 millions, prévus pour les avances en espèces, par la loi des douzièmes provisoires, et pour laquelle une Commission vient d'être instituée, M. Edouard de Warren a appelé l'attention du groupe sur ce fait que des sommes très importantes restent encore dues pour le prix de travaux effectués et contrôlés en 1920, notamment par les coopératives de construction. La question fera l'objet d'une délibération spéciale qui est fixée à mardi prochain.

LE STATUT FISCAL DES REGIONS LIBÉRÉES

UNE DELEGATION DE LA REGION DU NORD AU MINISTERE DES FINANCES

Sur l'initiative de la Chambre de commerce de Lille, M. le sénateur Hayez a demandé à M. Milliès-Lacroix, président de la Commission des finances du Sénat, de recevoir une délégation des Chambres de commerce et des organisations syndicales des régions libérées, qui présenteraient les revendications relatives au statut fiscal des départements dévastés ou occupés. Cette entrevue aura lieu, vendredi matin, à 10 heures, au Palais du Sénat.

M. le Président de la Chambre de commerce de Lille se fera l'interprète des délégués pour réclamer l'exonération des impôts sur les revenus acquis par les sinistrés en 1919.

Les démarches qui ont provoqué cette entrevue, avaient été faites dès le 16 janvier; ce fut seulement le 25 janvier que la Chambre de Commerce de Lille reçut la dépêche de M. Hayez.

On conçoit les difficultés que l'on rencontra à former une délégation que l'on voulait imposante pour la réception de vendredi.

Afin de faciliter la chose, on demanda, par dépêche, à M. Hayez, s'il n'était pas possible de reculer l'entrevue jusqu'à 11 heures au lieu de 10 heures, ceci afin de permettre à une grosse partie de représentants de prendre le rapide de vendredi matin; malheureusement, la réponse fut négative et de ce fait le nombre des délégués sera relativement restreint.

A DIX-HUIT POUR UN CAMBRIOLAGE

Cent mille francs de marchandises enlevées dans un magasin de fourrures

Toulouse, 27 janvier. — Dans le courant de la nuit dernière, place de la Visitation, 18 cambrioleurs ont pénétré dans les magasins d'un important négociant en fourrures chez qui ils ont volé pour plus de cent mille francs de marchandises.

Les voleurs sont repartis en automobile pour une destination inconnue.

LE SOLDAT INCONNU

C'est aujourd'hui, vendredi, à 8 h. 15, que le corps du Soldat inconnu sera déposé dans son caveau de l'Arc de Triomphe, à Paris, en présence du Président de la République et des membres du Gouvernement.

L'EMPIRE DES AIRS

UNE AUTO QUI VOLE

Paris, 27 janvier. — Le marquis Pescara a fait l'historique de ses recherches et la description technique du nouvel appareil, l'hélicoptère.

M. Pescara dit avoir obtenu deux résultats essentiels qui sont toute la solution du problème : la descente en vol plané autorotatif et le freinage à l'atterrissage.

M. Pescara a déclaré ensuite que son appareil était exactement une auto qui vole.

L'appareil, dont la hauteur est de 2 m. 80 et dont le poids en ordre de marche atteint 700 kilos, atteindra la vitesse linéaire de 150 kilomètres.

La Chambre discute le Budget de l'Agriculture

Les critiques, les vœux, les amendements — Discours de M. Lefebvre du Prey

SEANCE DU MATIN

Paris, 27 janvier. — La séance est ouverte à 9 heures 45, sous la présidence de M. Groussier.

MM. Lefebvre du Prey et Doumer sont au banc du Gouvernement.

Le Budget de l'Agriculture

L'ordre du jour appelle la discussion du budget de l'Agriculture.

M. Lebail, député du Finistère, demande l'extension de l'enseignement agricole à toutes les écoles de France.

M. Avril demande de rendre obligatoire l'enseignement agricole pour la troisième année des écoles normales.

M. Victor Jean, député des Bouches-du-Rhône, demande de maintenir, en les augmentant, les encouragements à la motoculture française.

M. Barthe critique la gestion des crédits agricoles et trouve abusif que les caisses agricoles recevant de l'Etat de l'argent à 2 0/0, réclament des agriculteurs un intérêt qui va jusqu'à 7 0/0.

La suite de la discussion sera reprise à 15 h.

La séance est levée à 11 h. 50.

SEANCE DE L'APRES-MIDI

Paris, 27 janvier. — La séance est ouverte à 15 heures 05, sous la présidence de M. Raoul Péret.

UNE INTERPELLATION DE M. PAUL-BONCOUR

La date de la discussion de l'interpellation de **M. Paul-Boncour** sur la demande de contrôle ouvrier de la Fédération des Métaux, sera fixée ultérieurement, d'accord entre l'interpellateur et M. Daniel Vincent.

PROJETS DIVERS ADOPTÉS

La Chambre adopte : 1° La proposition de résolution de M. Desjardins et plusieurs de ses collègues, concernant les permissions de moisson; 2° le projet de loi tendant à régulariser les attributions de croix de la Légion d'honneur et de médailles militaires faites pendant la durée des hostilités, par les ministères de la Guerre et de la Marine, aux fonctionnaires civils mobilisés.

Le Budget de l'Agriculture

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du budget de l'Agriculture.

M. Tapponnier et **M. Compère-Morel** s'élèvent contre les économies réalisées sur le budget de l'Agriculture.

INTERVENTION DE M. LEFEBVRE DU PREY

Le ministre de l'Agriculture monte à la tribune.

M. Lefebvre du Prey. — Je ne ferai pas de discours, mais je tiens à affirmer la complète communauté de vues qui existe entre le Gouvernement et la Chambre quand il s'agit de l'agriculture nationale.

Il ne peut être question d'économies au ministère de l'Agriculture, dont tous les orateurs ont montré la pauvreté. Je suis décidé à encourager de tous mes efforts l'initiative privée et à rendre une liberté aussi large que possible aux agriculteurs. (Vifs applaudissements.)

Le ministre déclare que le Conseil d'Etat examine aujourd'hui les décrets d'administration publique réglant l'application de la loi sur le crédit agricole.

M. Lefebvre du Prey répondant à M. Victor Jean, constate que loin de diminuer, le nombre des tracteurs agricoles en service a augmenté en 1920. Je suis certain qu'avec votre concours, nous réaliserons ce que nous voulons et le développement de l'agriculture française et la liberté. (Applaudissements sur tous les bancs.)

LES CRITIQUES ET LES VŒUX

M. Josse, député de l'Eure, constate que l'enseignement agricole est bien moins favorisé en France que dans les pays voisins.

M. Josse cite des chiffres de rendement à l'hectare en Allemagne pour prouver qu'en France nous n'obtenons pas ces résultats.

M. Geo Gerald demande au ministre de rapporter les mesures relatives à la défense d'abatage des veaux.

M. l'abbé Lemire demande que le ministre d'Agriculture fasse venir d'Allemagne des semences de pommes de terre pour les régions sinistrées.

M. Lefebvre du Prey. — Le décret pour l'abatage n'a pas donné les résultats attendus. Je suis donc disposé à rapporter la mesure prise à cet égard. Je donnerai en tout cas des instructions aux Préfets, pour accorder les dérogations les plus larges possibles.

LES AMENDEMENTS

Au chapitre 1, le prince Murat présente un amendement tendant à la suppression du sous-secrétariat d'Etat de l'Agriculture par mesure d'économie.

La disjonction de l'amendement du prince Murat est votée par 487 voix contre 73.

Le chapitre premier et les chapitres 2 à 6 sont ensuite adoptés.

M. Laudier demande une réduction de 5.000 fr. sur le chapitre 7 (Mérite agricole, Médaille agricole, 20.000 fr.) Cet amendement est repoussé à mains levées.

Les chapitres 8 et 9 sont adoptés.

Le chapitre 10 est réservé.

Les chapitres 11 à 27 sont adoptés.

Sur le chapitre 28 (subventions à la culture mécanique), M. Ambroise Rendu demande un relèvement de crédits de 1 million.

M. Brousse combat l'amendement de M. Rendu qui celui-ci retire.

Les chapitres 28 et 29 sont adoptés.

La suite de la discussion est renvoyée à mardi matin. La séance est levée à 19 h.; séance vendredi après-midi pour la discussion des interpellations sur le chômage.

DERNIÈRE HEURE

La Conférence interalliée de Paris

Sur la Question des Réparations MM. Lloyd George et Briand développent leur thèse

Une motion conciliatrice présentée par M. Jaspar

LA QUESTION RENVOYÉE A UN COMITÉ DONT MM. DOUMER ET LOUCHEUR FERONT PARTIE

Paris, 27 janvier. — Le rédacteur diplomatique de l'Agence Havas écrit au sujet de la quatrième journée de la Conférence :

La question des réparations qui, ce matin, a fait l'objet de conversations privées des plus actives entre les délégations, a été examinée, cet après-midi, à nouveau, en séance plénière, par la Conférence, dans une réunion qui n'a pas duré moins de quatre heures.

Les deux conceptions, anglaise et française, ont été développées successivement par M. Briand et M. Lloyd George. Ces deux thèses étaient assez opposées, puisque nos alliés réclament la fixation immédiate et forfaitaire de la créance sur l'Allemagne, et que la France désire attendre l'évaluation de la commission des réparations.

M. Jaspar a fait adopter finalement une motion de conciliation : le renvoi de la question à un Comité composé ne Lord d'Abernon et Worthington Evans, pour l'Angleterre ; Loucheur et Doumer, pour la France ; Jaspar et Theunis, pour la Belgique ; d'Amelio et Gallini, pour l'Italie; Kengomori, pour le Japon.

UN PROJET TRANSACTIONNNEL SORTIRA DES TRAVAUX DU COMITÉ

Le Comité se réunira, dès demain matin, et préparera un projet transactionnel s'inspirant des opinions exprimées cet après-midi.

La Conférence se réunira ensuite pour l'examiner.

LA PROPRIETE DES FONDS DE COMMERCE

Une proposition de loi de M. René Lefebvre, député du Nord

Paris, 27 janvier. — M. René Lefebvre, député du Nord, vient de déposer une proposition de loi ayant pour objet de protéger, au cours et à la fin des baux, la propriété des fonds de commerce.

Cette proposition élargit le cadre de délibérations qui ont eu lieu jusqu'à présent sur la matière

Elle envisage, en effet, des dispositions qui assureront, pendant le cours du bail, la libre cession des fonds de commerce et la non-résolution des baux commerciaux en cas de destruction de l'immeuble loué.

En ce qui concerne les difficultés qui se produisent en fin de bail, elle reprend le système de préavis adopté par le Sénat, mais elle étend le droit du locataire évincé à une indemnisation, même au cas où le propriétaire disposerait de ses locaux à usage d'un commerce non similaire à celui du locataire sortant.

Le nouveau ministère espagnol

Pas de modifications, sauf pour le portefeuille des finances

Madrid, 27 janvier. — M. Dato, sortant, ce soir, du Palais Royal, où il venait de soumettre la liste du nouveau cabinet, a déclaré que le nouveau ministère est constitué exactement comme le cabinet précédent, sauf pour le portefeuille des finances auquel est nommé M. Arguelles, sous-secrétaire dudit ministère dans le cabinet démissionnaire.

GREVE GENERALE DES PECHEURS ANGLAIS

Grimsby, 27 janvier. — La Fédération nationale des pêcheurs britanniques a décidé la grève à partir de demain. Aucun bateau de pêche ne sortira après la marée de ce soir.

La grève est la conséquence d'une décision des propriétaires de chalutiers de réduire les salaires de 40 p. c., à la suite de l'augmentation des frais généraux.

Le Sénat valide les élections du Cantal malgré une demande d'enquête de MM. Héry et Duplantier

Paris, 27 janvier. — La séance est ouverte à 15 h. 10, sous la présidence de M. Boudenoot.

On valide les élections sénatoriales de la Charente.

LES MALVERSATIONS DU CAMP DE ROMANS

M. Chabert demande à interpeller le Ministre de la Guerre sur les malversations qui se sont produites au camp de tannage de Romans. On fixera, plus tard, la date de cette discussion.

L'élection de M. François-Marsal

Puis l'assemblée passe à la discussion sur le rapport du 4e Bureau, relatif aux élections sénatoriales du Cantal. On sait que le rapporteur, M. Blaignan, a conclu à la validation. Toutefois, MM. Héry et Duplantier veulent protester contre l'élection de M. François-Marsal.

L'INTERPELLATION DE M. HERY

Cette candidature, dit M. Héry, fut organisée comme une affaire admirablement orchestrée et infiniment mieux gérée que les finances du pays.

Les députés du Cantal sont venus nous dire : « Ce n'est pas M. François-Marsal, c'est nous qui avons organisé la campagne. » C'est possible, mais c'est M. François-Marsal qui en a profité.

L'orateur passe ensuite en revue divers faits de candidature officielle.

Si les faits du dossier, dit-il, ne vous paraissent pas suffisants pour annuler l'élection, ordonnez une enquête. Quand un régime fait une part au droit électoral, il ne faut pas que les élections soient truquées, pas de candidature d'argent, pas de candidature officielle.

Le rapporteur, M. Blaignan, maintient ses conclusions tendant à la validation.

L'ELECTION VALIDÉE

La demande d'enquête est repoussée par 207 voix contre 104, sur 311 votants.

Les opérations électorales du Cantal sont adoptées.

Le Sénat s'ajourne à jeudi prochain.

La séance est levée à 16 h. 40.

COURTES DÉPÊCHES

— Le maréchal Foch, président, et le Comité de l'Union interalliée ont donné dans leur hôtel, jeudi, un déjeuner en l'honneur des chefs et des représentants des pays alliés réunis pour la Conférence de Paris.

— M. Destrée, ministre belge des Sciences et des Arts, a quitté Bruxelles pour Chamonix.

— Le « Journal officiel » publie l'arrêté nommant M. Bertin-Ledoux, sous-préfet, directeur du Cabinet du Préfet du Pas-de-Calais, au poste de chef de Cabinet du ministre de l'Agriculture.

— M. Victor Delanaud, député, a déposé une proposition de loi ayant pour objet de faire rembourser par l'Etat les frais de transport des corps des militaires et marins décédés à l'intérieur, pendant et depuis les hostilités.

— Une proposition de loi a été déposée par M. Dubois-Fresney, député, tendant à faire bénéficier les voyageurs et représentants de commerce de la demi-taxe sur les automobiles qu'ils possèdent.

— Toutes les restrictions imposées aux exportations de matières colorantes cesseront le 1er février en Angleterre.

— Les commentaires de la presse de droite à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de l'empereur d'Allemagne se résument en ce passage de la « Gazette de la Croix » : « Maintenons vivante l'idée monarchique pendant l'interrègne actuel. »

— Le Gouvernement finlandais a décidé de proposer au Comité Nobel norvégien que le Prix de la Paix soit accordé à la Croix Rouge Américaine.

Dernières Nouvelles Régionales

LES DETOURNEMENTS DE CHARBON A DUNKERQUE. — M. Dutilleul, juge d'instruction, continue ses interrogatoires de M. Leugrand, le chef de gare principal, inculpé. Ce dernier avait demandé à préciser les aveux partiels qu'il avait faits lors de son précédent interrogatoire.

Le magistrat instructeur a préféré l'interroger sur une affaire de vol de 6.000 cigares qui lui est imputé. C'est un ancien gardien de la gare qui dénonça ce vol, commis en sa présence, dans un wagon et aurait reçu une boîte de cigares en rémunération de l'aide prêtée au chef de gare. Celui-ci a reconnu une partie des faits.

Il s'est ensuite expliqué sur ses détournements de charbon et s'est offert à rembourser à la Compagnie du chemin de fer la valeur du préjudice causé.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

COTONS. — **Liverpool**, 27 janvier. — Ventes 4.000; importations, nulles; américain supérieur, hausse 1; autres sortes, hausse 16; brésilien, hausse 16; égyptien, baisse 50.

Clôture. — Janvier, 954; février, 953; mars, 964; avril, 969; mai, 978; juin, 983; juillet, 993; août, 997; septembre, 998; octobre, 998; novembre, 995; décembre, 992.

Sakellaridis. — Janvier, 17.25; février, 16.10; mars, [illegible]; avril, 15.65; mai, 15.60; juin-juillet, 15.00; autres mois, incotés.

New-York, 11 heures. — Mars, 14.55; mai, 14.78; juillet, 14.96; octobre, 15.22